

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [valerie-braun-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ae5761b8add22645e5344cc8>

Date d'obtention : 2026-03-26 15:37:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une intervention en milieu scolaire qui sert à limiter les conséquences que pourraient avoir les sextos dans la vie des jeunes. C'est une méthode qui se veut rapide et efficace pour contrer rapidement la propagation d'images à caractère sexuel. Ça fournit un cadre légal et baliser sur comment intervenir de façon efficace sans porter de préjudice à une enquête future. Cela permet de maintenir une ambiance rassurante et bienveillante lors de la prise d'information. Le jeune se sent écouté et rassuré que quelqu'un prenne cette situation au sérieux.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va me donner plus d'assurance sur comment poser mes questions pour recueillir l'information nécessaire tout en m'assurant de ne pas poser des questions ou gestes qui pourraient aller à l'encontre des lois. La trousse est complète et je n'ai pas à chercher les documents, c'est beaucoup plus efficace ce qui me permet de gagner du temps et mettre fin le plus rapidement possible à la situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De m'assurer de bien suivre les balises décrites dans la trousse pour assurer la protection de tous sur tous les plans (psychologique, physiologique, légaux). Je vais également m'assurer de faire un suivi auprès des victimes afin de m'assurer de leur bien-être. Je vais également m'assurer de toujours avoir une trousse de prête au cas où une dénonciation spontanée surviendrait. Je vais également m'assurer de ne pas être intrusive dans mes questions et laisser l'élève s'exprimer librement sans diriger les questions tout en préservant les balises que j'ai besoin pour compléter la trousse. Au besoin, je pourrais m'assurer de faire une intervention simultanée avec d'autres collègues dans le cas que plusieurs élèves soient impliqués pour éviter la propagation de l'information qu'une "trousse est en cours"